



3680, rue Jeanne-Mance  
Bureau 317  
Montréal(Québec) Canada  
H2X 2K5  
[www.culturemontreal.ca](http://www.culturemontreal.ca)  
T 514.845.0303  
[info@culturemontreal.ca](mailto:info@culturemontreal.ca)

## MÉMOIRE DE CULTURE MONTRÉAL

sur

Les enjeux liés à la fiscalité du milieu culturel

Présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise

Montréal  
Le 10 octobre 2014

## **1. Présentation de Culture Montréal**

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen non partisan qui met en lumière et affirme le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement de Montréal et de ses quartiers. Notre mouvement compte près de 1000 membres provenant des secteurs des arts, de la culture, des affaires, du développement communautaire, de l'éducation et de l'administration publique. Grâce à des activités de recherche, d'analyse, d'information, de concertation et de mobilisation, Culture Montréal contribue à édifier l'avenir de Montréal comme métropole culturelle durable, inclusive, ouverte, cosmopolite et internationale.

La qualité, la constance et la diversité de la création des artistes d'ici est une condition essentielle et incontournable de l'édification d'une métropole culturelle influente, durable, attrayante et rayonnante. La création artistique montréalaise est un grand atout stratégique que le gouvernement du Québec doit préserver et soutenir davantage.

Au cours des 50 dernières années, le gouvernement du Québec a maintes fois confirmé que le soutien aux arts et à la culture fait partie des grandes missions de l'État. Aujourd'hui, il doit maintenir, actualiser et optimiser son aide directe, mais il doit aussi explorer et investir de nouveaux modèles de gouvernance et de financement afin de répondre aux enjeux de résilience, d'adaptation et de développement durable qui préoccupent les milieux culturels confrontés à des changements démographiques, économiques, comportementaux et technologiques constants.

C'est en ce sens que Culture Montréal souhaite intervenir sur certains enjeux liés à la fiscalité du milieu culturel.

## 2. Le crédit d'impôt à la production québécoise et le milieu culturel

À l'instar de l'AQPM et de l'ANEL, Culture Montréal est conscient que tous les Québécois doivent travailler vers l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec, mais nous croyons qu'il est nécessaire de mesurer l'impact des coupures dans le programme de crédits d'impôts sur la production culturelle québécoise avant de les imposer au milieu. Nous craignons en effet que de telles coupures aient des effets plus dommageables que bénéfiques, comme une baisse de la production culturelle québécoise, et, conséquemment, des pertes pour l'économie locale et des pertes d'emplois significatives.

Afin de démontrer le caractère essentiel des programmes de crédit d'impôt remboursables pour le milieu culturel, Culture Montréal s'est appuyé sur mémoires de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) et de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).

« Les sociétés de production québécoises [contribuent] à l'atteinte des objectifs de la politique culturelle publique, en créant des emplois pour des milliers de scénaristes, de réalisateurs, de techniciens et d'artistes-interprètes pigistes. Les sociétés de production contribuent également au rayonnement international de la culture québécoise par l'exportation de leurs produits et de leurs concepts. »<sup>1</sup>

Culture Montréal craint que des coupes dans cet incitatif fiscal ait un impact dans la programmation télévisuelle québécoise. En effet, comme le souligne l'AQPM, « malgré les succès obtenus en cinéma et en télévision, et malgré l'intérêt toujours important des auditoires sur tous les écrans, il faut continuer à faciliter aux Québécois l'accès à des productions créées et produites au Québec. Depuis sa création, le crédit d'impôt pour les productions cinématographiques télévisuelles québécoises joue un rôle clé dans la poursuite de cet objectif. Ce soutien privilégié et constant a permis à cette industrie de

---

<sup>1</sup> Mémoire de l'AQPM à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, page 6

se développer et a contribué à consolider une industrie de radiodiffusion typiquement québécoise à contenu québécois. »<sup>2</sup>

Par ailleurs, « depuis la création du programme de crédit d'impôt remboursable pour les productions de service, le Québec a réussi à intéresser des producteurs étrangers à venir tourner leurs productions sur le territoire québécois. En plus de pouvoir bénéficier d'un programme de crédit d'impôt de service performant et adapté à leurs besoins, les producteurs étrangers et les productions de service profitent d'une main-d'oeuvre qualifiée, de studios d'enregistrement de qualité internationale et d'une industrie technique à la fine pointe des nouvelles technologies. Les producteurs y trouvent leur compte et l'économie du Québec en profite largement. »<sup>3</sup>

Culture Montréal observe les mêmes préoccupations dans le milieu l'édition de livres, où des coupes dans les crédits d'impôt risquent d'avoir des impacts négatifs sur la diversité, la qualité, l'accessibilité et la compétitivité de la production éditoriale québécoise, entre autres parce que ces crédits permettent aux éditeurs québécois de demeurer concurrentiels sur les marchés nationaux et internationaux. Ainsi, selon l'ANEL, « sans le maintien du programme actuel de crédit d'impôt, le livre québécois, devant un marché national insuffisant à sa survie, se retrouve[rait] en position affaiblie devant la concurrence étrangère écoulant ses queues de tirage au Québec. »<sup>4</sup>

Par ailleurs, ces coupes pourraient également se traduire par « une diminution du nombre de livres produits ainsi que par des mises à pied et, du même souffle, par une diminution de l'investissement en main d'œuvre québécoise. »<sup>5</sup>

Finalement, Culture Montréal croit bon de rappeler que comme premier centre de création du Québec, Montréal joue un rôle-clé dans l'économie québécoise. Le secteur culturel génère 100 000 emplois et des retombées économiques directes et indirectes de 12 milliards de dollars par année dans la région métropolitaine, d'après une étude de

---

<sup>2</sup> Mémoire de l'AQPM à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, page 7

<sup>3</sup> Ibid, page 23

<sup>4</sup> Ibid, page 8

<sup>5</sup> Mémoire de l'ANEL à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, page 6

la Chambre de commerce du Montréal métropolitain parue en 2009. Des données plus récentes indiquent cependant une tendance au plafonnement, sinon à la décroissance. Il faut donc faire preuve de vigilance et démontrer un engagement indéfectible envers la métropole culturelle.

### **3. L'imposition de la TPS et de la TVQ sur les commandites, les échanges de visibilité et de services par les organismes culturels à but non lucratif**

Au dossier très important du crédit d'impôt à la production québécoise s'ajoute un enjeu porté à notre attention récemment qui risque d'avoir une incidence appréciable sur le développement des organismes culturels. En effet, le milieu culturel a adopté la pratique d'échanges de visibilité et de services à cause de moyens financiers limités, notamment. Or, selon Revenu Québec, même si ces échanges sont considérés comme des opérations sans effet monétaire, les services fournis demeurent taxables. Ainsi, un organisme qui reçoit une commandite de services en échanges de visibilité d'une valeur de 50 000\$, par exemple, devrait payer 2500\$ en TPS et 4750\$ en TVQ (s'il n'a pas accès au remboursement complet des taxes à la consommation).

Les effets négatifs de l'imposition de la TPS et de la TVQ sur les commandites, les échanges de visibilité et de services par les organismes culturels à but non lucratif ont été exposés lors d'une rencontre d'information organisée le 9 juin dernier par Culture Montréal et La Vitrine. 90 représentants d'organismes culturels ont assisté à la rencontre et ont exprimé leur inquiétude face à cette situation qui les rend vulnérables.

Nous croyons qu'il faut qu'un dialogue s'établisse à ce sujet entre les instances gouvernementales et les organismes touchés de façon à atténuer les effets causés par l'application de ces règles sur l'état de leurs finances actuelles, souvent précaire. Par la suite dorénavant mieux informés sur l'application de cette loi, ils pourront mettre de nouvelles pratiques contractuelles de l'avant.

#### **4. Conclusion**

Les enjeux qui concernent l'avenir du Québec concernent tous les Québécois. Tant le développement que le rayonnement de notre province dépendent de cet ancrage, de ce sentiment d'appartenance. Culture Montréal salue en ce sens le processus de consultation mis sur pied par la Commission sur la fiscalité québécoise, processus qui a, nous le croyons, réussi à engager davantage tous les acteurs, y compris le milieu culturel et artistique, dans le processus de définition de notre identité collective.

Les arts et la culture sont une composante essentielle au positionnement de Montréal à titre de métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde et représentent encore aujourd'hui, de concert avec la recherche, la technologie, l'économie et le savoir, un ingrédient indispensable pour faire de Montréal l'une des villes les plus recherchées au monde par les individus comme par les entreprises.

Comme partenaire du *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle*, le gouvernement du Québec doit absolument continuer à faire de Montréal une métropole culturelle de calibre international, qui rayonne dans le monde.

Le conseil d'administration et l'équipe de Culture Montréal vous assurent de leur pleine et entière collaboration dans l'édification de la métropole culturelle du Québec et du rayonnement de ses artistes et de leur création sur la scène internationale.